



Demande de participation au raccordement sur le réseau eau usée

Par technovic

Bonjour.

Je viens de faire construire une maison et de ce fait ai procédé aux demandes de raccordements des réseaux (eau et eaux usées) aux services compétents qui m'ont facturé comme il se doit ces raccordements. Mon voisin me réclame maintenant une participation à ses frais de raccordements au prétexte que mon tout à l'égout est raccordé à la canalisation (sur le domaine public) dont il avait effectué la demande. Il souhaite que je participe aux frais qui lui avaient été imputés à l'origine puisque les services concernés se sont connectés sur "son réseau". Je souligne que le raccordement s'est effectué sur le domaine public. En a-t-il le droit? Ou dois-je ignorer sa requête et avec quelle argumentation? Merci pour votre conseil. Cordialement